



HIVER 2016 • 6-17 ANS

Guide des Séjours

www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE

Édito

En hiver, place à la montagne !

La période hivernale n'est pas toujours une saison appréciée : il y fait froid et les nuits sont plus courtes. Pourtant, même en hiver, il est possible de trouver ambiance et chaleur. C'est le cas avec les séjours proposés par la Ville de Charenton.

Nos jeunes de 6 à 17 ans, attendent toujours avec impatience de découvrir ou de retrouver les joies de la glisse !

Des destinations alpines à taille humaine en Isère, en Savoie ou dans les Hautes-Alpes sont proposées pour celles et ceux qui aiment le ski. Les plus hardis pourront même pratiquer les disciplines en vogue comme le snowboard, toujours bien encadrés par des moniteurs expérimentés.

Pour les plus jeunes, d'autres possibilités de découverte sont proposées telles que l'initiation aux techniques de la conduite d'attelage des chiens de traîneaux, en plus des activités traditionnelles de luge ou de promenade en raquette.

Voilà un programme attractif préparé par les services municipaux à des tarifs abordables pour nos jeunes Charentonnais afin que chacun ait la possibilité de profiter au mieux de ses vacances d'hiver.

Les places sont limitées : inscrivez-les au plus vite pour qu'ils profitent pleinement des joies de la montagne !

Jean-Marie BRÉTILLON
Maire de Charenton-le-Pont



Du 20 au 27 février 2016
(8 jours)

Attention, nombre
de places limité

Ski alpin **ANCELLE** Hautes Alpes (1 350 m)

● SITUATION

Ancelle est situé à moins de 18 km de Gap.
On y découvre le charme d'une nature intacte et d'un village bien vivant.

● HÉBERGEMENT

Les jeunes sont logés dans **le chalet "la Riviera"** qui est situé au cœur du village et proche des pistes de ski alpin. Les enfants sont hébergés dans des chambres de 4 à 7 lits.

● ACTIVITÉS

Ski alpin : 5 journées et demi dont 6 ½ journées encadrées par ESF (École de Ski Français)

Balade en raquettes : 2 h (1 séance)

Chiens de traîneaux : 2 h ½ (1 séance)

Transport : TGV + car





6-12 ans



Du 27 février au 5 mars 2016
(8 jours)

Attention, nombre
de places limité

Ski alpin **MÉAUDRE** Isère (1 350 m)

● SITUATION

Méaudre est une station authentique, au cœur du Parc naturel régional du Vercors. La station vous réserve une ambiance conviviale et chaleureuse.

● HÉBERGEMENT

Les jeunes sont logés dans **le chalet "les Epicéas"** qui est situé sur un plateau ensoleillé à 1 050 m d'altitude, à 300 m des remontées, chambres de 2 à 7 lits.

● ACTIVITÉS

Ski alpin : 5 journées et demi dont 6 ½ journées encadrées par ESF (École de Ski Français)

Balade en raquettes : 2 h (1 séance)

Chiens de traîneaux : 2 h ½ (1 séance)

Transport : TGV + car





6-12 ans



Du 21 au 28 février 2016
Du 28 février au 6 mars 2016
(8 jours)

Attention, nombre
de places limité

Multi-glisse ALPE DU GRAND SERRE

Isère

(1 350 m)

● SITUATION

Accueillant chalet, le relais de l'Oisans est situé dans un hameau paisible au cœur de la station.

● HÉBERGEMENT

Les jeunes sont logés dans un chalet qui est situé à 300 m des pistes, chambres de 2 à 5 lits.

● ACTIVITÉS

Ski alpin : 2 journées dont 2 demi-journées encadrées par ESF (École de Ski Français)

Patinoire : 1 h ½ (1 séance)

Balade en raquettes : 2 h (1 séance)

Chiens de traîneaux : 5 h (2 séances)

Ski de fond : 4 h (2 séances)

Transport : TGV + car





12-17 ans

Du 20 au 27 février 2016
(8 jours)

Attention, nombre
de places limité

Ski alpin et snowboard

SAINT JEAN D'ARVES

(Savoie)

(1 600 m)

● SITUATION

Saint Jean d'Arves, village traditionnel constitué de hameaux à l'accès au vaste domaine skiable

● HÉBERGEMENT

Les jeunes sont logés dans **le chalet "la Crémaillère"** qui est à 800 m des remontées.

● ACTIVITÉS

Ski alpin/Snowboard : 6 journées dont 4 ½ journées encadrées par ESF (École de Ski Français) pour les débutants

Balade en raquettes : ½ journée

Transport : TGV + car





12-17 ans



Du 27 février au 5 mars 2016
(8 jours)

Attention, nombre
de places limité

Ski alpin et snowboard **CREST-VOLAND**

(Savoie)

(1 230 m)

● SITUATION

Crest-Voland est face aux chaînes des Aravis et du Charvin dans le Val d'Arly, avec un accès aux pistes de l'Espace Diamant.

● Hébergement

Les jeunes sont logés dans le chalet "Le Paravis" qui est implanté au milieu des pistes de ski.

● Activités

Ski alpin/Snowboard : 6 journées dont 4 ½ journées encadrées par ESF (École de Ski Français) pour les débutants

Balade en raquettes : ½ journée

Transport : TGV + car



Modalités d'inscription

INSCRIPTIONS DU 11 AU 15 JANVIER 2016

CHARENTON-LE-PONT

Service Enfance - 16, rue de Sully

Tél. : 01 46 76 47 80

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Fermeture le mardi après-midi

**Les demandes
d'inscription
pour le compte d'autres
familles ne seront pas
acceptées.**

PIÈCES À FOURNIR :

- Avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014 du foyer
- Pension alimentaire (fournir le jugement de divorce)
- Carnet de santé de l'enfant avec vaccins à jour
- Livret de famille
- 1 photo d'identité
- Photocopie de l'attestation de la carte vitale
- Photocopie de la carte de mutuelle ou d'un décompte
- Certificat médical autorisant la pratique des activités sportives dominantes du séjour

Ces quatre premiers documents ne sont toutefois pas nécessaires pour les enfants charentonnais qui fréquentent actuellement une activité périscolaire (restauration scolaire, accueils du soir et accueils de loisirs)

TARIFS :

La participation financière des familles est établie à partir d'un quotient familial :

Revenus du foyer / nombre de personnes au foyer.

QUOTIENT FAMILIAL	ANCELLE-MÉAUDRE ALPE DU GRAND SERRE • 6/12 ANS	SAINT JEAN D'ARVES CREST-VOLAND • 12/17 ANS
De 180 € à 480 €	146,16 € à 215,76 €	168 € à 248 €
De 480 € à 762 €	215,76 € à 285,36 €	248 € à 328 €
De 762 € à 1 024 €	285,36 € à 361,92 €	328 € à 416 €
De 1 024 € à 1 459 €	361,92 € à 438,48 €	416 € à 504 €
De 1 459 € à 1 892 €	438,48 € à 494,16 €	504 € à 568 €
De 1 892 € à 2 323 € et +	494,16 € à 570,72 €	568 € à 656 €

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Les paiements peuvent s'effectuer par :

- Chèque bancaire ou postal
- Espèces
- Carte bancaire

Un acompte de 50 % sur le prix du séjour sera demandé aux familles au moment de l'inscription. Le solde devra impérativement être réglé avant la réunion de présentation du séjour (la date sera indiquée dans le dossier d'inscription). En application de l'article 19 de la loi de finances, les règlements en espèces supérieurs à 300 euros ne peuvent plus être acceptés.